

**Rapport sur l'assemblée générale annuelle (AGA) de la FMQ
du dimanche 14 avril 2013 (de 10 h à 13 h 30)
Motel Blanchet, 225, boul. St-Joseph Ouest, Drummondville**

L'AMO m'a demandé de la représenter à l'AGA de la FMQ. J'ai accepté croyant bien naïvement que dame nature permettrait de faire la route en moto. Il neigeait!

Nous étions environ 120 représentants des 11 régions administratives de la FMQ dont Pierre Quevillon, président de l'AMVL et VP Ouest, et moi pour représenter l'Outaouais. J'ai constaté le vieillissement de notre fédération quand l'ouverture de la session a été retardée pour permettre aux participants de retrouver leurs lunettes de lecture...

La rencontre s'est déroulée dans l'ordre et a été dirigée avec brio sous la direction de Yves Albert Desjardins, président de la FMQ. Il a fait état des points suivants :

a. Dossiers de la SAAQ

- La FMQ se positionne pour devenir l'unique représentant des motocyclistes du Québec
- La FMQ, le CAPM et le Mouvement Escargot forment le Front Commun, une entité légale qui représentera désormais les intérêts des motocyclistes à la table de concertation de la SAAQ avec droit de vote sur toute modification proposée au Code de la sécurité routière. Néanmoins, la SAAQ tergiverse au sujet de la résolution des enjeux soulevés à la table.
- Grâce à l'intervention assidue de la FMQ, les coûts d'immatriculation ont baissé, mais il reste un déficit de 100 M \$ dans la caisse assurance. La SAAQ souhaite combler le déficit aux frais des motocyclistes suivant le principe *Utilisateur-Payeur*. Ce principe s'applique uniquement aux motocyclistes et non aux autres usagers de la route qui accusent des déficits également.
- À l'instar de l'Association des motoneigistes du Québec (AMQ) et de la Fédération Québécoise des Clubs Quad (FQCQ), le Front Commun demande une subvention de 5 \$ par moto enregistrée au Québec pour appuyer son programme de recherche, les frais juridiques et la préparation des dossiers pour la table de concertation de la SAAQ
- La FMQ demande aussi que la SAAQ la reconnaisse comme la voix officielle des motocyclistes comme c'est le cas déjà pour l'AMQ et la FQCQ
- Les retombées économiques des motocyclistes se chiffrent à environ 3 milliards \$ par année

b. Dossiers du Ministère des Transports

- Contrairement à la SAAQ, le ministère des Transports est plus collaboratif et a créé en 2010 une table de concertation pour améliorer la sécurité routière des motocyclistes
- Le Comité moto – Volet sécurité routière - regroupe des experts de la SAAQ, du ministère des Transports et du ministère de la Sécurité publique, des corps policiers, des associations de motocyclistes, de l'industrie de la moto et de l'Association québécoise du transport

- Le comité a priorisé l'étude de cinq grands thèmes, soit la visibilité, la formation, l'accès graduel à la conduite, la promotion et la sensibilisation relatives à la sécurité routière ainsi que l'environnement routier.
- De ces travaux découlent 10 recommandations :

Visibilité - permettre aux motocyclistes d'utiliser les phares de route (les « hautes ») durant le jour; promouvoir l'utilisation du modulateur de phare et des phares et feux d'appoint; rendre obligatoire le port d'une protection visuelle personnelle en moto; promouvoir le port de vêtements appropriés lors des cours de conduite.

Formation - réviser le cours de conduite moto, en mettant notamment l'accent sur certaines manoeuvres plus à risque, comme le contrebraquage, les techniques de freinage et les techniques en courbe.

Accès à la conduite d'une moto - retirer l'accompagnement obligatoire durant la phase d'apprentissage; prévoir une phase d'apprentissage de 12 mois avec certaines restrictions; mettre en place un accès graduel pour les motos à risque basé sur l'expérience de conduite.

Promotion et sensibilisation en sécurité routière - promouvoir la visibilité comme prochain thème de la Campagne moto; promouvoir le port de vêtements appropriés pour la pratique de la moto.

Environnement routier - les travaux relatifs au thème de l'environnement routier se feront directement par les représentants du Front Commun et ceux du ministère des Transports. Quelques enjeux : hauteur des garde fous, utilisation de peinture antidérapante sur les chaussées, ventres de bœuf (trou qui englouti une moto entière), nids de poule (trou qui secoue les plombages du pilote et de son passager), bandes rugueuses sur les accotements, joints d'expansion, etc.

c. Campagne de sensibilisation sur la visibilité des motocyclistes

- Lancement d'une nouvelle campagne de sensibilisation du 14 avril au 26 mai 2013 par la SAAQ. Elle comprend un message télévisé en français, diffusé également sur le Web, et une bannière Web interactive.
- La campagne s'inscrit dans le cadre des recommandations du Rapport du comité moto – Volet sécurité routière - puisqu'elle porte sur la visibilité des motocyclistes
- Elle vise à rappeler aux automobilistes de porter une plus grande attention aux motocyclistes et à convaincre les motocyclistes de l'importance de se rendre visibles

d. Amélioration du bilan routier

- En 2011, on compte 1 837 victimes motocyclistes, dont 39 décès, soit le même nombre de décès qu'en 2010
- Le nombre de blessés gravement a diminué de 14 % par rapport à 2010
- Diminution constante depuis quelques années du nombre de victimes motocyclistes malgré une augmentation du nombre de motocyclettes immatriculées

e. Recrutement

- À l'automne, les formulaires de renouvellement des membres de la FMQ seront mis en ligne
- Les membres pourront renouveler leur adhésion et payer leur cotisation directement à la FMQ
- La FMQ acheminera ensuite une ristourne correspondante aux associations concernées
- Les participants ont mentionné que les frais d'adhésion varient d'une association à l'autre. Certaines associations imposent des tarifs supplémentaires. L'AMO, par exemple, demande un supplément de 20 \$ aux membres bénéficiant du service d'accompagnement.
- Le président demandera au service d'administration de se pencher sur cette question
- Le recrutement des jeunes motocyclistes demeure un défi de taille pour la FMQ
- L'AM Estrie lance le défi à chaque membre d'association de recruter chacun un nouveau membre de façon à augmenter la population de la FMQ
- La tarification instituée il y a deux ans pour les non-membres d'associations n'a pas connu les résultats escomptés. Seules 15 personnes en ont profité. Cette catégorie de membre sera donc retirée cette année.

Claude Lacasse, administrateur (Québec) de la Confédération canadienne des motocyclistes (CCM), a présenté la situation des motocyclistes ailleurs au Canada soulignant l'importance de s'organiser pour faire valoir nos droits. Il cite en exemple les motocyclistes de la Saskatchewan qui n'ont pas d'organisation provinciale et qui se sont fait imposer de nouveaux tarifs d'immatriculation faramineux (2 500 \$ pour les motos régulières et 5 000 \$ pour motos dites à risque) sans consultation. Le CCM travaille avec les motocyclistes de cette province pour les organiser.

Le Comité des femmes motocyclistes du CCM organise un congrès en Alberta en mai et lance une invitation à toutes les femmes motocyclistes d'y participer (voir le site Web du CCM pour plus d'information <http://motocyclisme.ca/>).

Le trésorier de la FMQ a déposé ensuite son rapport pour l'exercice financier de 2012 en notant un bilan financier positif. Ceci est largement dû aux coupures de postes et à l'allègement des procédures administratives. La situation financière cependant demeure toujours précaire et dépendra davantage de l'augmentation du nombre de membres et de subventions gouvernementales.

Le président a ensuite invité les participants à prendre la parole :

- Les associations ont annoncé des activités dans leur région
- Pour l'Outaouais, l'AMAQ organise un rassemblement de motocyclistes pour appuyer les initiatives du Comité de revitalisation de la Route 148, le dimanche 19 mai prochain. Le but du Comité est de contrer l'effet de la 50 et la déviation de la circulation en bonifiant l'expérience touristique dans les villages touchés.
- Votre humble serviteur a souligné la difficulté d'offrir une programmation Moto Pro complète suite à la décision d'Hydro-Québec de ne plus offrir ses stationnements gracieusement. Le président m'a demandé de lui préparer une lettre à l'intention du PDG de cette société pour faire état de la situation.

Conclusion et suivis

La FMQ demeure toujours une organisation représentative de nos intérêts. La participation à l'AGA est importante pour notre association en tant que membre fédéré. L'AGA est une importante source de réseautage, nous permet d'exercer notre droit de vote, nous permet des interventions pointues, etc. Suite à cette rencontre, voici quelques dossiers qui demandent une attention particulière pour le conseil d'administration de l'AMO.

- à la lumière des modifications proposées au Code de la sécurité routière, nous devons repenser le service d'accompagnement offert par l'AMO et l'incidence des modifications sur le recrutement de nouveaux membres
- organiser une table de concertation avec les jeunes motocyclistes de l'AMO pour trouver des moyens productifs d'attirer des jeunes dans le club
- je prépare une lettre pour la signature du président de la FMQ adressée au PDG d'Hydro-Québec sur la question des stationnements pour Moto Pro
- déterminer la participation de l'AMO à l'activité du dimanche 19 mai organisée par l'AMAQ et le Comité de revitalisation de la Route 148

Préparé par Michel Audy, Responsable de la sécurité, AMO
21 avril 2013